



Info-parents

Février 2025



Bonjour chers parents,

Voici votre **Info-parents**.

Bonne lecture !

Dates importantes à venir

6 au 12 avril : Semaine québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés.

15 et 16 avril: Photo des finissants.

18 et 21 avril: Journées de congés.

22 avril : Journée de la Terre.

20 au 26 avril : Semaine du personnel de soutien administratif.

25 avril: Cette journée était prévue en cas de force majeure au calendrier scolaire. En raison de la reprise d'une journée tempête, cette journée sera finalement une journée de classe, soit un jour 6.

2 mai : Journée pédagogique.

Déménagement ou changement d'école

Si vous prévoyez un déménagement ou un changement d'école pour l'année scolaire 2025-2026, il est important d'en aviser la secrétaire.

harfangdn@cssps.gouv.qc.ca

Ces modifications peuvent avoir un impact majeur sur l'organisation scolaire (nombre de classes et le nombre de places disponibles).

Nouveau site internet du Centre de services pour le volet numérique

Nous vous invitons à consulter le site internet suivant :

[https:// sites.google.com/cssps.gouv.qc.ca/parents/cssps/accueil](https://sites.google.com/cssps.gouv.qc.ca/parents/cssps/accueil)

Cet espace a été créé pour vous outiller dans l'utilisation du numérique avec votre enfant. Plusieurs ressources vous sont présentées afin de mieux vous guider dans cette ère numérique qui fait maintenant partie du quotidien de votre enfant, et ce, peu importe son âge.

Parents du CSSPS - Volet numérique

Site en construction. Il y aura des nouveautés fréquemment ajoutées pour mieux vous outiller.

Informations du service de garde

Journées pédagogiques ajoutées au calendrier scolaire

Pour un ajout une modification ou une annulation, vous devez le faire un mois avant la pédagogique soit le 16 et le 30 avril, par courriel au harfangdn.servicedegarde@cssps.gouv.qc.ca

16 mai : Thématique à l'école avec l'équipe Kronos

30 mai : Thématique à l'école : Plaisir 😊

Calendrier de facturation

Voici le calendrier pour les prochaines facturations. Les frais de garde sont payables au plus tard le 20 de chaque mois.

11 avril	31 mars au 25 avril	20 avril
9 mai	28 avril au 30 mai	20 mai
6 juin	2 au 25 juin	20 juin

Le dîner à l'école : une responsabilité partagée

Le dîner à l'école est une responsabilité partagée. Voici un aide-mémoire sur le rôle de l'équipe-école, des parents et de l'enfant dans le dîner à l'école.

Lors des repas, bien établir les responsabilités permet de rendre les repas plus agréables. À l'école comme à la maison :

LE DÎNER À L'ÉCOLE : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Pour que le moment du repas soit agréable pour tous, les responsabilités doivent être bien réparties entre l'adulte et l'enfant.

L'ÉQUIPE-ÉCOLE

Responsabilité du OÙ, du QUAND et du COMMENT

C'est l'équipe-école qui est responsable de déterminer le lieu et le moment du repas et de la collation. De plus, l'adulte qui supervise les dîners veille à ce que l'ambiance soit **agréable** et **sécuritaire** pour chaque enfant :

- Ambiance calme
- Discussions
- Temps suffisant pour manger
- Règles de sécurité et de politesse

L'adulte pose aussi des questions à l'enfant afin de l'aider à manger à sa faim, par exemple :
« Comment sais-tu que tu as faim? » ou « Comment sais-tu que tu as assez mangé? »

Il est important d'éviter les phrases qui poussent l'enfant à manger pour d'autres raisons que la faim, par exemple :
« Mange encore deux bouchées et ce sera correct. »
ou encore « Mange au moins la moitié de ton assiette si tu veux ton dessert. »

LE PARENT

Responsabilité du QUOI

C'est le parent qui est responsable de déterminer quels aliments composeront le repas.

Par exemple, une boîte à lunch nourrissante pourrait contenir :



Un mets principal
Qui inclut un ou des aliments protéinés : œuf, poulet, thon, fromage, légumineuses



Des légumes
En crus ou cuits avec le mets principal



Une boisson
Eau, lait



Un dessert
Yogourt, fruit, muffin maison



Une à deux collations
Légumes, fruits, produits laitiers

Le saviez-vous?
L'enfant qui participe à préparer sa boîte à lunch apprécie encore plus ce qu'elle contient.

Besoin d'inspiration?
cuisinonsenfamille.ca

L'ENFANT

Responsabilité du COMBIEN

C'est l'enfant qui est responsable de déterminer quelle quantité il désire manger. Il est le seul à savoir s'il a encore faim grâce aux signaux que son corps lui envoie.

Facteurs qui peuvent faire varier l'appétit :

- Croissance
- Fatigue
- Stress
- Humeur
- Activité physique
- Contenu et heure du dernier repas ou de la dernière collation

Un enfant mange très peu à l'heure du dîner?
Il ne faut pas s'inquiéter!
Il pourra, s'il en ressent le besoin, manger plus à la collation, au souper ou même le lendemain.

L'équipe de direction d'Harfang-des-Neiges